



vol de 160 euros à auchan

Par **volauchan**, le 11/01/2012 à 14:42

bonjour;

aujourd'hui j'ai commis une bêtise et une erreur grave j'ai volé des produits à auchan 2 produits de valeurs de 160 euros et je me suis pris par les agents de sécurité et j'ai demandé de payer les produits l'agent a refusé et il ma fait signé un document pour reconnaître les faits et il ma dit que je serais convoquée au tribunal et je porte à votre connaissance de je suis une étudiante étrangère agée de 25 ans et j'ai une carte séjour, j'ai vraiment des difficultés financières et je n'essaie pas de justifier car je reconnais la connerie que j'ai fait, voila SVP je veux juste savoir les conséquences et la suite la honte, j'ai vraiment peur de y aller en prison et je ne pas pouvoir poursuivre mes études en france et que ce que je dois faire? je vous remercie d'avance.